

Robert Dubuc

Manuel pratique de terminologie

4^e édition



linguatech
éditeur inc.

Manuel pratique de terminologie

DU MÊME AUTEUR

Leméac et Radio-Canada

Objectif 200, deux cents fautes à corriger, 1971

Vocabulaire de gestion, 1974

Vocabulaire bilingue du théâtre, 1979

Vocabulaire de la production télévision, 1982

Les Entreprises Radio-Canada

Vocabulaire bilingue de la gestion des salaires, 1987

Vocabulaire bilingue du droit d'auteur appliqué à l'audiovisuel, 1988

Vocabulaire bilingue pour l'amateur de disque compact, 1989

Linguattech

Vocabulaire bilingue de la publicité, 1991

Une grammaire pour écrire, 1996

Terminology: A Practical Approach, adaptation d'Elaine Kennedy, 1997

En français dans le texte, 2^e édition, 2000

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

La traduction technique – Principes et pratique, de Claude Bédard, 1986

La traduction médicale – Une approche méthodique, de Maurice Rouleau, 1994

Initiation à la traductique, de Marie-Claude L'Homme, 2000

Internet – Répertoire bilingue de combinaisons lexicales spécialisées français-anglais / Bilingual Inventory of Lexical Combinations English-French, d'Isabelle Meynard, 2000

Vocabulaire et cooccurrents de la comptabilité, de Philippe Caignon, 2001

Robert Dubuc

Manuel pratique de terminologie

(4^e édition entièrement revue)



linguatech
éditeur inc.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Dubuc, Robert, 1930-

Manuel pratique de terminologie

4^e éd.

Comprend des réf. bibliogr. et un index.

ISBN 978-2-920342-80-4

1. Français (Langue) – Mots et locutions. 2. Terminologie. I. Linguatech (Firme). II. titre.

PC2619.D83 2002

440.1'4

C2002-940871-7

Révision : Jocelyne Dorion

Correction d'épreuves : Réal Sirois

Maquette de la couverture et mise en page : Martine Raffin

Illustration : Robert Dubuc

© Linguatech éditeur inc., 2002

Dépôt légal : 3^e trimestre 2002

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Linguatech éditeur inc.

Case postale 92012, Place Portobello

Brossard (Québec) J4W 3K8

Téléphone et télécopieur : (450) 443-9851

lingua@ican.net

<http://home.ican.net/~lingua>

Toute reproduction interdite, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation écrite de l'éditeur. Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays.

PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Aux prises, depuis bientôt un demi-siècle, avec l'insuffisance frustrante des dictionnaires bilingues ou multilingues, j'avais souvent rêvé de consacrer une éventuelle retraite à la réalisation d'un dictionnaire bilingue qui pût satisfaire davantage le traducteur, en lui fournissant plus de renseignements et des choix plus rationnels pour chacune des entrées de ce dictionnaire.

J'étais loin de m'attendre à ce que les circonstances me fournissent plus tôt l'occasion de réaliser ce rêve d'une manière beaucoup plus moderne, très xx^e siècle, très spectaculaire et, surtout, infiniment plus pratique que le traditionnel dictionnaire imprimé, toujours en retard et jamais complet.

Le dictionnaire automatique réalisé avec la Banque de terminologie de l'Université de Montréal a été l'œuvre d'une équipe, œuvre dans laquelle l'auteur du Manuel pratique de terminologie, Robert Dubuc, a su mettre, outre son expérience et sa compétence professionnelles et pédagogiques, toute son âme. Quiconque connaît Robert Dubuc sait ce que je veux dire par là. Peu d'hommes, en effet, auraient su consacrer à la fois autant de rigueur, de détermination, de patience et de souplesse à l'étude et à la mise sur pied d'une telle entreprise. Je connais bien peu de personnes capables d'entraîner à leur suite, avec autant de conviction et de désintéressement, tous ceux qui ont voulu tâter de la terminologie, qu'ils aient été traducteurs d'expérience ou étudiants.

Robert Dubuc commençait sa carrière de traducteur au gouvernement fédéral lorsque je l'ai connu, mais c'est à Montréal, lorsqu'il entra au Service de linguistique de la Société Radio-Canada, que j'ai été témoin de son infatigable activité professionnelle et de la rigoureuse qualité de cette activité, qui s'est traduite, entre autres, par les fiches terminologiques et les bulletins de linguistique de Radio-Canada, dont la réputation a franchi toutes les frontières de la francophonie et dont il a été, avec Philippe Desjardins, Jean-Marie Laurence et d'autres, le principal artisan, activité qu'il a reprise depuis 1975.

Les nombreux cours et conférences qu'il a donnés, sa participation ininterrompue, depuis la fondation, au Journal des traducteurs, puis à la revue Meta, qui lui a succédé, ses articles de revue et la douzaine de vocabulaires bilingues qu'il a publiés, seul ou avec d'autres, témoignent également du respect qu'il a pour sa profession de traducteur aussi bien que de l'amour indéniable qu'il porte à la langue française. Sa langue, il en connaît à fond toutes les ressources et il les emploie avec un grand souci de correction sans que pour autant il puisse être taxé de purisme.

À Radio-Canada, Robert Dubuc était donc terminologue¹, avant même que ce mot ne vit le jour, et les fiches de terminologie de Radio-Canada ont été les précurseurs des fiches de la Banque de terminologie de l'Université de Montréal. C'est pas à pas que Robert Dubuc et son équipe, à partir du 1^{er} octobre 1970 et en étroite collaboration avec Jean-François Grégoire et son équipe d'informaticiens du Centre de calcul de l'Université, ont mis au point les fiches terminologiques et le système TERMIUM conçu pour traiter ces fiches, les emmagasiner et les diffuser automatiquement. Chacun de ces pas a été soigneusement noté, décrit et expliqué par Robert Dubuc, en vue d'assurer l'uniformité de la marche à suivre et de mettre au point une méthode rationnelle de recherche terminologique.

C'est sur cette méthode, minutieusement élaborée, expérimentée et soumise à la critique avec tout le désintéressement de l'homme de science,

1. Le Petit Robert (1978) est le premier dictionnaire à consigner ce mot.

« Terminologie : n. (mil. xx^e; au Québec; de terminologie). Didact. Spécialiste de la terminologie (2^e) Cf. Lexicographe. »

Les dictionnaires viennent tout juste d'accueillir, à côté du nouveau mot *terminologue* auquel d'ailleurs il se rattache, un sens nouveau de *terminologie*. Une terminologie était jusqu'ici un « ensemble de mots techniques appartenant à une science, un art, à un chercheur ou un groupe de chercheurs ». Dans l'édition de 1978, le Petit Robert ajoute ce deuxième sens :

« Étude systématique des "termes" ou mots et syntagmes spéciaux servant à dénommer classes d'objets et concepts (v. Lexicographie); principes généraux qui président à cette étude. »

à la fois convaincu du bien-fondé de son cheminement et plein de modestie à l'égard de son œuvre, que repose l'enseignement de Robert Dubuc à l'École de traduction de l'Université de Montréal, et c'est cette méthode qui fait l'objet du Manuel pratique de terminologie qu'il présente aujourd'hui à ses collègues, à ses étudiants et, peut-on même ajouter, à toute la francophonie, puisque son ouvrage est publié en coédition par le Conseil international de la langue française, ce qui ajoute un fleuron, qui n'est pas négligeable en ce domaine, à la couronne de Robert Dubuc et réjouira tous ses collaborateurs de la Banque de terminologie de l'Université de Montréal, tous ceux pour qui le français est une langue à laquelle ils tiennent et à la défense et à l'illustration de laquelle ils souhaitent apporter une active contribution canadienne.

Je n'essaierai pas d'expliquer les distinctions que font les terminologues que nous croyons être entre **terminologie** et **lexicographie**, Robert Dubuc s'en charge avec compétence dans son manuel. Toutefois, il ne serait peut-être pas inutile d'insister sur le fait que ce qui nous a poussés à réaliser la première banque de terminologie en Amérique, ce sont les besoins des traducteurs. Or les problèmes de terminologie auxquels ils ont à faire face ne sont pas nécessairement des problèmes lexicographiques, où la définition des concepts est l'unique solution. En effet, tous ceux qui ont travaillé en deux langues se sont rendu compte que les mots ne correspondent pas toujours exactement d'une langue à l'autre, même si leurs définitions concordent, car la réalité qui les entoure, les contextes dans lesquels on les trouve ne sont pas découpés de la même façon.

C'est pourquoi Robert Dubuc a suggéré, avec bonheur, l'expression terminologie comparée pour désigner l'étude à laquelle s'astreignent les terminologues en vue d'offrir aux traducteurs des équivalents convenables pour les termes qu'ils doivent traduire dans un contexte donné. Cette étude des termes en situation de bilinguisme, ou de multilinguisme, se distingue assez nettement, même si elle y recourt souvent, de « l'étude systématique des termes servant à dénommer les classes d'objets et les concepts », en situation unilingue, où la démarche est très différente.

Robert Dubuc aura eu le mérite d'être le premier à avoir étudié en profondeur cette démarche et ces cheminements de la recherche en terminologie « comparatiste » et à les avoir consignés dans un ouvrage clair, bien ordonné, propre à bien renseigner non seulement ceux qui se

destinent à cette toute nouvelle profession de terminologie, mais aussi tous les traducteurs, quelle que soit leur expérience. Aux plus anciens, le Manuel donnera l'assurance, tout en leur révélant qu'ils ont toujours fait de la terminologie eux-mêmes sans le savoir, que les terminologues peuvent leur apporter un précieux concours, dans leurs recherches de plus en plus difficile du terme juste, et leur laisser plus de temps pour soigner davantage le style de leurs travaux, ce qui leur évitera de nombreuses frustrations.

*Alain Rey, secrétaire général du Petit Robert et lexicographe réputé, suggérerait, à juste titre, que les spécialistes qui s'attachent à ces travaux terminologiques s'appellent **terminographes** au lieu de **terminologues**.*

*Robert Dubuc, **terminographe** depuis longtemps, a bien mérité de rester **terminologue**, même à son corps défendant, puisque son Manuel pratique de terminologie répond bien à la deuxième définition du Petit Robert ou, en d'autres termes, parce que Robert Dubuc ne se contente pas de faire des fiches, il sait également discourir fort adroitement sur les principes et les méthodes qui permettent de rédiger ces fiches. Grâce à lui, une nouvelle profession a désormais son code.*

Marcel Paré

AVANT-PROPOS DE LA TROISIÈME ÉDITION

Cette troisième édition se présente comme le couronnement de la carrière du *Manuel pratique de terminologie*. Que de chemin parcouru depuis la première édition de 1978! Comme discipline, la terminologie a précisé ses démarches, étoffé ses fondements théoriques et s'est adaptée à l'invasion informatique. L'édition de 1985 avait déjà commencé à tenir compte de ces évolutions. En 1992, il importait de faire le point sur l'avancement de la discipline. C'est à cette tâche qu'il a fallu s'atteler pour que le *Manuel* reste un outil pédagogique à jour et efficace.

Nous avons tenu à faire le grand ménage du *Manuel*. Un simple époussetage n'aurait pas été satisfaisant. À cette fin, nous avons entièrement repris le texte du début à la fin en procédant à une nouvelle mise en ordre des idées. Un nouveau chapitre a été consacré à l'étude du terme et de la notion, qui représentent les notions de base de la discipline, ainsi qu'aux rapports qui de plus en plus unissent terminologie et informatique. Nous sommes redevable à MM. Claude Bédard, traducticien, et Jean Quirion, terminologue au Secrétariat d'État à Ottawa, d'avoir bien voulu revoir ce dernier chapitre et nous faire des observations très judicieuses qui en ont singulièrement enrichi la substance. M. Jean Perron, de l'Office de langue française, nous a obligeamment communiqué de l'information touchant le progiciel Termino.

Les suggestions de travaux pratiques ont été actualisées et les références bibliographiques rajeunies. Parmi les remaniements importants, il faut signaler le chapitre consacré à la fiche terminologique, qui tient compte davantage de l'automatisation des fichiers, le chapitre de la synonymie, dont on a refait la nomenclature, à la suggestion de M^{me} Diane Picard, et le chapitre de la néologie, dans les procédés de formation indirecte : changements grammaticaux et emprunts. Le chapitre de la documentation a été profondément remanié. Grâce au concours de M^{mes} Nycole Bélanger et Andrée Bachand des Services linguistiques du CN, il a été possible de mieux tenir compte de l'impact informatique sur la gestion des documents à utiliser en terminologie. Il faut souligner aussi l'apport à ce chapitre de M^{me} Marie Brisebois-Mathieu, bibliothécaire à l'Université de Montréal, qui, avec beaucoup de bienveillance, nous a mis au courant de l'exploitation des bases de données en bibliothèque et nous a communiqué une précieuse documentation à ce sujet. La révision du manuscrit a été assurée avec beaucoup de soin et de compétence par M^{me} Jocelyne Dorion.

À tous ces collaborateurs, un merci bien senti.

Ni l'orientation ni la démarche du *Manuel* n'ont été modifiées. La méthode proposée reste axée sur la situation de communication. Plus de 20 ans d'enseignement et de pratique nous ont confirmé que nous étions dans la bonne voie. *Le Manuel pratique de terminologie* reste donc fondamentalement le même; rajeuni et plus rigoureux, il espère rester un outil clé pour la formation des terminologues.

Robert Dubuc

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

Qu'est-ce que la terminologie	<i>1</i>
1.1 INTRODUCTION	<i>1</i>
1.2 GENÈSE DE LA TERMINOLOGIE MODERNE	<i>1</i>
1.3 NOTION DE TERMINOLOGIE	<i>3</i>
1.4 CONCLUSION	<i>10</i>
BIBLIOGRAPHIE	<i>11</i>
SUGGESTIONS DE TRAVAUX PRATIQUES	<i>11</i>

CHAPITRE II

La situation en terminologie	<i>13</i>
2.1 INTRODUCTION	<i>13</i>
2.2 IMPORTANCE DE LA SITUATION	<i>14</i>
2.3 DÉCOUPAGE DE LA RÉALITÉ	<i>14</i>
2.4 TERMINOLOGIE COMPARÉE	<i>14</i>
2.5 À L'ÉCOUTE DE LA LANGUE VIVANTE...	<i>15</i>
2.6 ... ET DES USAGERS	<i>15</i>
2.7 CONSÉQUENCES POUR LES MÉTHODES DE TRAVAIL	<i>15</i>
2.8 SITUATION ET NORMALISATION	<i>17</i>
BIBLIOGRAPHIE	<i>19</i>
SUGGESTIONS DE TRAVAUX PRATIQUES	<i>19</i>

CHAPITRE III	
Terminologie, sémantique et lexicographie	21
3.1 INTRODUCTION	21
3.2 SÉMANTIQUE ET TERMINOLOGIE	21
3.3 TERMINOLOGIE ET LEXICOGRAPHIE	26
BIBLIOGRAPHIE	32
SUGGESTIONS DE TRAVAUX PRATIQUES	32
CHAPITRE IV	
Terme et notion	33
4.1 INTRODUCTION	33
4.2 QU'EST-CE QU'UN TERME?	33
4.3 LA NOTION EN TERMINOLOGIE	35
4.4 RAPPORT DU TERME À LA NOTION	36
4.5 CLASSEMENT DES NOTIONS	38
4.6 CONCLUSION	39
BIBLIOGRAPHIE	40
SUGGESTIONS DE TRAVAUX PRATIQUES	40
CHAPITRE V	
La recherche ponctuelle	41
5.1 INTRODUCTION	41
5.2 LES AVANTAGES DE LA RECHERCHE PONCTUELLE	41
5.3 DÉMARCHE	42
5.4 COROLLAIRE : POURQUOI ALLER DU GÉNÉRAL AU SPÉCIALISÉ?	45
BIBLIOGRAPHIE	46
SUGGESTIONS DE TRAVAUX PRATIQUES	46
CHAPITRE VI	
La recherche thématique	49
6.1 INTRODUCTION	49
6.2 DÉMARCHE	49
SUGGESTIONS DE TRAVAUX PRATIQUES	54
CHAPITRE VII	
L'analyse terminologique	57
7.1 INTRODUCTION	57
7.2 DÉCOUPAGE DES UNITÉS TERMINOLOGIQUES	57
7.3 L'ANALYSE CONTEXTUELLE	61
7.4 CONCLUSION	62
SUGGESTIONS DE TRAVAUX PRATIQUES	63

CHAPITRE VIII	
Application de la méthode d'analyse terminologique	65
8.1 INTRODUCTION	65
8.2 TEXTE PROPOSÉ	65
8.3 SÉLECTION ET DÉCOUPAGE DES TERMES	66
8.4 DÉCOUPAGE DES CONTEXTES	68
CHAPITRE IX	
Terminologie bilingue ou multilingue	73
9.1 INTRODUCTION	73
9.2 ÉQUIVALENCE	73
9.3 CORRESPONDANCE	74
9.4 MARQUES D'USAGE	75
9.5 PORTÉE DES CORRESPONDANCES	76
9.6 CROCHET TERMINOLOGIQUE, CLÉ DU RECOUPEMENT DES NOTIONS	76
9.7 CONCLUSION	77
SUGGESTIONS DE TRAVAUX PRATIQUES	79
CHAPITRE X	
La fiche terminologique	81
10.1 INTRODUCTION	81
10.2 DÉFINITION DE LA FICHE	81
10.3 FORMAT	82
10.4 CONTENU	82
10.5 TRAITEMENT	86
10.6 CONCLUSION	93
SUGGESTIONS DE TRAVAUX PRATIQUES	94
CHAPITRE XI	
La définition terminologique	95
11.1 INTRODUCTION	95
11.2 QUALITÉS ESSENTIELLES DE LA DÉFINITION	95
11.3 DÉFAUTS À ÉVITER	97
11.4 MODES DE DÉFINITION	97
11.5 CONSTRUCTION DES DÉFINITIONS	99
11.6 CONCLUSION	103
SUGGESTIONS DE TRAVAUX PRATIQUES	104

CHAPITRE XII	
Synonymie	105
12.1 INTRODUCTION	105
12.2 TYPOLOGIE	105
12.3 TRAITEMENT	107
12.4 ÉTUDES SYNONYMIQUES	109
12.5 EXEMPLES D'ÉTUDES DE QUASI-SYNONYMES ET DE FAUX SYNONYMES	111
SUGGESTIONS DE TRAVAUX PRATIQUES	114
CHAPITRE XIII	
Néologismes	115
13.1 INTRODUCTION	115
13.2 NOTION DE NÉOLOGISME	115
13.3 CARACTÉRISTIQUES DE LA NÉOLOGIE CONTEMPORAINE EN FRANÇAIS	116
13.4 TYPOLOGIE	117
13.5 MODES DE FORMATION DE NÉOLOGISMES SELON LA MORPHOLOGIE FRANÇAISE	118
13.6 TRAITEMENT TERMINOLOGIQUE	129
BIBLIOGRAPHIE	132
SUGGESTIONS DE TRAVAUX PRATIQUES	132
CHAPITRE XIV	
Le dossier de normalisation	133
14.1 INTRODUCTION	133
14.2 NOTION DE NORMALISATION EN TERMINOLOGIE	133
14.3 APPLICATION DES DÉCISIONS NORMALISATRICES	135
14.4 TERMINOLOGUE ET NORMALISATION	136
14.5 LE DOSSIER DE NORMALISATION	137
14.6 EXEMPLES SOMMAIRES DE DOSSIERS DE NORMALISATION	142
SUGGESTIONS DE TRAVAUX PRATIQUES	151
CHAPITRE XV	
Exploitation de la documentation	153
15.1 INTRODUCTION	153
15.2 DOCUMENTATION ET TERMINOLOGIE	153
15.3 APPORTS DE LA DOCUMENTATION	154
15.4 RESSOURCES DISPONIBLES	156
15.5 CONSTITUTION D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION TERMINOLOGIQUE	157
15.6 CLASSEMENT	160
15.7 PROFIL DU DOCUMENTALISTE	160
15.8 LE FONDS DOCUMENTAIRE	161

15.9 ÉVALUATION DE LA DOCUMENTATION	163
15.10 QUELQUES ADRESSES UTILES	164
BIBLIOGRAPHIE	167
CHAPITRE XVI	
Informatique et terminologie	169
16.1 INTRODUCTION	169
16.2 BANQUES DE TERMINOLOGIE	169
16.3 FICHIERS TERMINOLOGIQUES	171
16.4 INTÉGRATION DES FICHIERS AUX PROGRAMMES DE TAO	174
16.5 MÉTHODES DE TRAVAIL	174
16.6 UNE DÉMARCHE PLUS PROMETTEUSE : LE PROGICIEL TERMINO	179
16.7 COROLLAIRES	179
BIBLIOGRAPHIE	181
INDEX DES MOTS ET SUJETS	183
TABLEAU I	
Notion de terminologie	10
TABLEAU II	
Comparaison entre la terminologie et la lexicographie	31
TABLEAU III	
Création d'un néologisme – Quantification des critères	150
FIGURE 1	
Profil sémantique de <i>canard</i>	22
FIGURE 2	
Exemple d'un arbre de domaine pour une recherche thématique sur la télévision	53
FIGURE 3	
Exemple d'une fiche bilingue de format synthétique	93

CHAPITRE PREMIER

Qu'est-ce que la terminologie?

1.1 INTRODUCTION

On ne peut dire que la notion de terminologie fasse l'objet d'un consensus unanime. Théoriciens et praticiens ne s'entendent pas toujours sur son caractère spécifique. Ces divergences s'expliquent du fait que la terminologie se rattache à des disciplines qui l'ont devancée, en particulier la sémantique, la lexicologie et la lexicographie. Pour certains, la terminologie ne représente qu'un éclairage particulier de ces disciplines plus anciennes. Pourtant l'essor vertigineux des techniques et les besoins accrus de communication entre les communautés de langues différentes ont suscité sur le plan lexical des besoins nouveaux auxquels il fallait répondre. C'est de ces besoins qu'est née la terminologie.

1.2 GENÈSE DE LA TERMINOLOGIE MODERNE

1.2.1 DÉVELOPPEMENT DES TECHNIQUES

C'est un truisme que d'affirmer que notre époque a été témoin du plus fantastique développement technique de l'histoire de l'humanité. La multiplication des techniques, le rythme accéléré des innovations et des découvertes ont engendré un vaste besoin de termes pour étiqueter ces réalités nouvelles.

1.2.2 CONTACT DES LANGUES

Ces besoins, qui peuvent être très grands à l'intérieur d'une même langue, deviennent facilement aigus dans des situations de langues en contact. Il s'agit alors d'établir, pour une technique donnée, l'équivalence ou la correspondance des notions d'une langue à l'autre. Comme chaque langue présente un découpage de la réalité qui lui est propre, la terminologie doit établir le réseau délicat des équivalences et des correspondances interlangues pour respecter l'intégrité des langues en présence. Cette démarche va à l'encontre des courants dits internationalisants qui voudraient créer, dans une sorte d'espéranto technico-scientifique, des termes transparents d'une langue à l'autre, sans tenir compte des particularités de chaque langue.

1.2.3 CONCEPTIONS DIVERGENTES DE LA TERMINOLOGIE

C'est dans une certaine anarchie qu'on a tenté de répondre à ces nouveaux besoins. Faute d'un consensus touchant les méthodes de travail et les critères de qualité, les produits mis au point sous l'étiquette *terminologie* sont loin de tous répondre aux exigences d'une communication efficace. Menacés d'une nouvelle expérience de Babel, certains praticiens ont voulu donner à la terminologie une orientation essentiellement normalisatrice. Il s'agissait, dans leur optique, de diriger l'usage : prescrire l'utilisation de certains termes jugés orthodoxes et proscrire les autres.

Pour bien des universitaires, nourris de linguistique et de lexicologie, la terminologie se ramène à une lexicographie technique. Pour eux, la terminologie a pour tâche de réunir les concepts importants propres à une discipline ou à une activité, de les définir rigoureusement et de les classer pour en permettre le repérage.

Enfin certaines écoles de terminologie ont cru que leur fonction se ramenait à dresser des nomenclatures, souvent les plus exhaustives possible, mais sans structure ni indications notionnelles. Il est évident que cette façon de procéder ne répond nullement aux besoins actuels de la communication technique et, qu'en outre, elle ne peut conduire, dans les situations de traduction, qu'à des approximations, à des imprécisions, voire à des erreurs flagrantes.

1.2.4 ÉVOLUTION SÉMANTIQUE DU TERME *TERMINOLOGIE*

Dans son sens premier, le mot *terminologie* s'est dit d'un ensemble de termes propres à une activité ou à une discipline : par exemple, la terminologie de la chimie, établie par Lavoisier et ses collaborateurs. Ce sens est encore très courant aujourd'hui.

Par une extension de sens, ce mot en est venu à désigner la démarche qui permet de grouper et de structurer un ensemble de termes propres à une technique ou à une discipline.

Entendue dans ce dernier sens, la terminologie implique une fonction de recherche et d'inventaire du vocabulaire en situation ainsi qu'un processus d'identification notionnelle qui permet non seulement de circonscrire les concepts de base, mais encore de mettre au jour tout l'arsenal des moyens d'expression caractéristiques du domaine étudié, y compris les termes appartenant au vocabulaire général d'orientation scientifique.

Ce qui distingue le mieux la terminologie de ses disciplines sœurs, c'est qu'elle est essentiellement ordonnée à des fonctions d'expression et de communication. Les questions auxquelles le terminologue doit répondre sont « Comment appelle-t-on l'objet qui...? Comment désigne-t-on l'opération qui consiste à...? » Donner la définition d'un terme relève proprement du lexicographe. En somme, la terminologie est un instrument d'encodage du message, tandis que la lexicographie en est un de décodage.

Vouée à la communication et à l'expression, la terminologie doit être axée sur les besoins de l'utilisateur. Ce sont eux qui doivent déterminer dans une large mesure son champ d'action et ses méthodes de travail.

1.3 NOTION DE TERMINOLOGIE

À partir des jalons que nous avons posés, il est maintenant possible de tenter de définir la terminologie. Évidemment il serait intéressant d'établir entre l'aspect théorique et l'aspect pratique de la terminologie la même distinction qu'entre la lexicologie et la lexicographie, comme le recommande Alain Rey (1975). Toutefois, sauf chez certains spécialistes, l'usage n'a pas suivi cette recommandation. Nous donnerons donc de la terminologie une

V

- valeur formatrice du travail
 - ponctuel 41
- validité d'une fiche
 - terminologique 77
- variantes orthographiques 106
- vedette 82
- véhicules de diffusion 136
- vérification orthographique 172
- vieilli (terme) 108
- vocabulaire 9, 38
- vocabulaire de base 50
- vocabulaire de pointe 50
- vocabulaire général
 - d'orientation scientifique 3
- vocabulaire technique 6
- vocabulaires 30

X

- xénisme 122, 145



Photo : Harold Laporte

Robert Dubuc a longtemps enseigné la traduction et la terminologie à l'Université de Montréal. Il a développé une démarche pédagogique axée sur des exemples concrets et des applications pratiques.

L'auteur est membre d'honneur de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec et docteur honorifique de l'Université d'Ottawa.

Manuel pratique de terminologie

La terminologie est la clé de la communication dans les domaines des sciences, des techniques et dans toutes les langues de spécialité. Toutefois son efficacité dépend de la rigueur mise à l'établir. Le présent manuel, depuis près d'un quart de siècle, propose une démarche simple et rigoureuse pour arriver à l'établissement d'une terminologie implantée dans l'usage, mais purgée des incohérences, des ambiguïtés et du flou notionnel qui souvent nuisent à la communication.

« Robert Dubuc est célèbre des deux côtés de l'Atlantique parmi toute une génération d'étudiants en terminologie [... Ils] ont apprécié son livre, qui tient sa promesse d'être pratique et leur donne la possibilité de se lancer par eux-mêmes dans le travail terminologique sans trop se préoccuper des bases philosophiques ou du fonctionnement des logiciels actuels. [Voici] les caractéristiques [...] qui ont suscité [leur] enthousiasme [...] : une foule d'exemples bien choisis et clairement présentés, un choix d'exercices à la fin de chaque chapitre, et peut-être surtout le *supplément d'âme* qui, mieux que toute démonstration scolaire, convainc le débutant que la terminologie, loin d'être un sujet technique aride, constitue plutôt une ouverture sur de nouveaux mondes. »

John Humbley, *Meta*, vol. XLIV, n° 2, 1999 (traduction).

ISBN 978-2-920342-80-4



linguatech
éditeur inc.